



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 septembre 2001
Français
Original: anglais/français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4368e séance du Conseil de sécurité, tenue le 10 septembre 2001, au sujet de la question intitulée « La situation au Timor oriental », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité rappelle ses résolutions antérieures et les déclarations de son président sur la situation au Timor oriental.

Le Conseil accueille avec la plus grande satisfaction le succès de l'élection, tenue le 30 août 2001, de la première Assemblée constituante du Timor oriental, et en particulier le fait que le scrutin s'est déroulé dans l'ordre et dans le calme et que la participation électorale a été très forte, ce qui a démontré que le peuple timorais souhaitait instaurer une démocratie pleinement participative. À ce sujet, le Conseil salue avec reconnaissance le rôle important joué par les dirigeants timorais, et il se félicite de la coopération offerte par le Gouvernement indonésien pendant la période électorale.

Le Conseil remercie l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental d'avoir aidé au bon déroulement et à la représentativité du processus électoral. Il demande à toutes les parties de respecter dans leur intégralité les résultats du scrutin, qui débouchent sur une Assemblée constituante largement représentative, et de s'y tenir. Il se félicite à l'avance de l'instauration de cette assemblée et de la formation du nouveau gouvernement, le 15 septembre, dans le cadre des dispositions prévues dans la résolution 1272 (1999). Il demande à toutes les parties de collaborer à l'établissement d'une constitution qui réponde à la volonté du peuple timorais et de concourir au bon déroulement des dernières étapes à franchir sur le chemin de l'indépendance, selon un processus complexe de stabilisation du Timor oriental qui prendra du temps et qui fera intervenir de nombreux protagonistes.

Le Conseil réaffirme l'importance d'une forte présence internationale au Timor oriental après l'indépendance.

Le Conseil attend avec intérêt de recevoir le rapport d'octobre du Secrétaire général, qui sera axé sur la période de transition et sur celle d'après l'indépendance. »

